



Tout, sauf licencier mes employés

CHÔMAGE • Certains patrons de PME romandes n'ont licencié personne en 2009, malgré une baisse du chiffre d'affaires atteignant allègrement les 20%. Et ce, sans même recourir au chômage partiel.

FRANCESCA SACCO

Loin du cliché des dirigeants grassement payés qui se séparent sans émotion de collaborateurs anonymes pour suivre la spirale du profit, Angelo Vicario fait partie des entrepreneurs qui ont décidé, coûte que coûte, de ne pas licencier en 2009, malgré une baisse du chiffre d'affaires de plus de 20%. Italien d'origine, ce jeune patron dirige Vicario Consulting, une PME spécialisée en formation continue, bilans de carrière et autres assessments. Basée à Lausanne et active dans toute la Suisse, sa société a également un pied dans le canton de Fribourg, où Angelo a obtenu la citoyenneté en épousant une ressortissante de Charmey.

Le patron se sacrifie aussi

Comment ont-ils fait? Point de miracle et nul gain au loto. Lorsqu'il a fallu diminuer les salaires, ils ont été les premiers à consentir un sacrifice. Leur credo était: «Il n'y a pas de petites économies.» «Depuis 2008, pas un franc n'est dépensé sans l'accord de la direction, même s'il s'agit d'acheter des enveloppes, explique Angelo Vicario. Pour les feuilles de papier, on a décidé d'en acheter par 500 pièces plutôt que par 2500, c'est-à-dire juste ce qu'il nous faut.» Le parc informatique, qui devait être renouvelé au profit des modèles de la nouvelle génération, a bénéficié d'un sursis en raison d'un état de marche jugé finalement suffisant.

La dizaine de collaborateurs de la société de consulting a consenti d'autres sacrifices. Elle s'est retirée de la Chambre du commerce pour économiser quelque 500 francs par an, acte qualifié par des observateurs de «suicidaire». Et il a fallu «faire le poing dans sa poche» pour accepter des tarifs négociés à la baisse... Angelo lui-même n'a pas hésité à «reprenre son bâton de pèlerin» pour faire de la prospection. «En moins de six mois, j'ai contacté plus de clients qu'au cours des cinq dernières années», dit-il.

Une autre mentalité

«Dans une grande entreprise, poursuit-il, la règle du jeu est de chercher prioritairement le développement du chiffre. Celui qui ne vise pas une augmentation de salaire passe

pour quelqu'un qui manque d'ambition. La mentalité est toute différente dans une petite entreprise. Nous savons que nous tirons tous à la même corde. Personne ne court après un meilleur salaire. Et si je dois licencier quelqu'un, c'est une personne que je croise tous les jours, je sais ce que ce changement de situation va représenter pour elle.»

Nous savons que nous tirons tous à la même corde

«Les petites et moyennes entreprises sont très proches de leurs collaborateurs. Lorsque la situation est difficile, elles font tout ce qui est en leur pouvoir pour les garder», confirme Viviane Collaud, directrice adjointe de la Chambre de commerce fribourgeoise. Zéro licenciement en 2009 donc pour Vicario Consulting. Zéro licenciement aussi chez Perform-CBS, à Genève, malgré une baisse du chiffre d'affaires de quelque 20%. Plutôt que de se priver de quelques collaborateurs, cette société de coaching sportif qui emploie une petite dizaine de préparateurs physiques a préféré modifier son catalogue de prestations: les entraînements en groupe ont été renforcés, au détriment des cours personnalisés, moins fréquents.

Le temps partiel

Zéro licenciement encore chez Intersema, une fabrique d'appareils de mesures employant soixante personnes à Bevaix. «Je consacre deux jours entiers par mois à l'organisation des temps partiels, déclare le directeur, Olivier Potavin. Il faut trouver des solutions personnalisées pour compenser les différences de salaire. Par exemple, nous avons aménagé des horaires-blocs spécialement pour les collaborateurs qui habitent loin de l'entreprise, afin de leur permettre d'économiser sur les trajets. J'examine chaque situation au cas par cas.» Un vrai souci pour l'autre, du courage, de la volonté: les PME romandes qui n'ont pas licencié ont fait preuve de grandes qualités humaines en 2009. I



Très proches de leurs collaborateurs, les petites et moyennes entreprises font tout ce qui est en leur pouvoir pour les garder lorsque la situation est difficile. KEYSTONE

POURQUOI J'AI BAISSÉ MON SALAIRE

Le sacrifice est conséquent. L'automne dernier, les 120 employés du groupe Démocrate Media, qui édite notamment «Le Quotidien Jurassien», ont renoncé à leur 13^e salaire – ce qui représente une coupe de près de 8%. «Vu la chute brutale des rentrées publiques, on craignait des licenciements. Dans ce contexte, cette baisse apparaît comme la moins mauvaise des solutions», commente Thierry Bédât, journaliste au «Quotidien Jurassien», titre qui subit comme ses homologues la crise des annonceurs. «L'effort a surtout été important du côté de nos collègues de l'imprimerie. Alors que les affaires de Pressor

étaient florissantes, ses employés ont dû renoncer à leur 13^e salaire de manière solidaire.»

Face à cette mesure exceptionnelle, Thierry Bédât ne s'est pas révolté. «On nous a un peu mis devant le fait accompli, en nous expliquant que la viabilité de l'entreprise (ndlr: qui a aussi recouru au chômage partiel) était en jeu. Et puis on a obtenu des garanties orales. Notre éditeur s'est engagé à ne pas licencier cette année et à nous rendre ce salaire perdu dès qu'il en aurait les moyens. Nous sommes dans une entreprise familiale, dans laquelle le patron se soucie de l'emploi. Moi, ça fait 20 ans

que je le connais, je lui fais confiance.» Reste que Thierry Bédât a perdu bien plus que 8% de son revenu. «Plus tôt, on nous avait vivement encouragé à baisser notre temps de travail. Si bien qu'en juillet dernier, je suis passé d'un plein-temps à un temps partiel, à 80%. J'avais donc renoncé à une part importante de mon salaire, avant d'apprendre que le 13^e serait supprimé. Or je comptais là-dessus pour payer mes impôts.» Mais l'employé refuse de se plaindre: «Je fais un peu plus attention à mes dépenses, j'ai un peu réduit mon train de vie, mais dans l'ensemble, ça va. Et puis, de toute façon, la priorité c'était de sauvegarder l'emploi.» LINDA BOURGET